



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 DECEMBRE 2018 -

DÉCISION N° 18 - 12 - 099

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 29 novembre 2018 s'est réuni le mercredi 19 décembre 2018 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 2 : L'avant-projet définitif (APD) concernant la restructuration du centre d'incendie et de secours de MONTBRISON.

Fin 2017, un incendie se déclarait dans la remise du centre d'incendie et de secours de Montbrison, détruisant deux véhicules ainsi qu'une partie de la grande remise. Lors de l'élaboration du 4^{ème} programme immobilier début 2018, il a donc été décidé d'inscrire la reconstruction de ce remisage à la liste des opérations envisagées.

Le cabinet d'architecture IDONEIS, maître d'œuvre, a remis son avant-projet définitif relatif au projet suscité dont les travaux pourraient débuter à l'été 2019.

Ce projet - qui a été présenté en séance - dépasse l'autorisation de programme votée en réunion du conseil d'administration du 22 mars 2018, d'un montant initial de 500 000 €.

En effet, suite aux études menées à ce jour, l'estimation globale du projet s'élèverait à 660 000 € en raison des évolutions suivantes :

- ✓ L'estimation initiale était basée sur une reconstruction du remisage à l'identique. Il s'est avéré par la suite qu'il était souhaitable de réaménager l'entrée du CIS en repositionnant le local d'alerte de façon à le rendre plus fonctionnel.
- ✓ Par ailleurs, le coût de la démolition n'était pas compris dans ce chiffrage puisqu'elle devait avoir lieu immédiatement après l'incendie. Dans les faits, elle n'a pu se faire comme prévu car l'expertise et la procédure d'indemnisation d'assurance ont duré de longs mois.
- ✓ L'évolution des règles d'hygiène et de sécurité apparues courant 2018 (toxicité des fumées notamment) a nécessité l'intégration de locaux supplémentaires dans l'étude.
- ✓ Il a été constaté une nette évolution des prix depuis l'estimation, due à la reprise du secteur du bâtiment. Ce constat a d'ailleurs été fait sur les dernières réalisations.

Cette nouvelle estimation budgétaire devrait être précisée après la consultation des entreprises qui aurait lieu au cours du 1er semestre 2019. A noter que l'assurance devrait indemniser le SDIS à hauteur de 500 000 €.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avant-projet définitif concernant la restructuration du centre d'incendie et de secours de MONTBRISON tel que proposé par le cabinet d'architecture IDONEIS et présenté en séance.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER